

BDE-UTC
Procès-verbal
Conseil d'administration
exceptionnel

Jeudi 21 octobre 2021



Le procès-verbal comporte 3 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne
Téléphone: 03 44 23 43 85 - Mail: bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

Ouverture du Conseil d'administration

Le conseil d'administration exceptionnel (CAE) du BDE-UTC s'est ouvert à 20h06 le jeudi 21 octobre 2021.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont régis par les articles 19 à 23 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment spécifié que « sont membres du CA :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC
- Le président, le trésorier et le secrétaire de chaque pôle

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- Une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC, soit 6 voix ;
- Deux voix par représentant de pôles, soit 6 voix par pôle. »

Membres

Etaient présents :

PRENOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Loïck	Kerjean	BDE	Président	-	1
Calista	Richard	BDE	Secrétaire	Sarah Nguyen (1)	2
Laure	Margerand	BDE	Trésorière	-	1
Pierre	Fagot	BDE	Vice-président en charge de la logistique	-	1
Victor	Gallas	BDE	Vice-président en charge de la communication	-	1
Clara	Bosquelle	PAE	Secrétaire	-	2
Louise	Chouvet	PAE	Trésorière	Solène Desvaux de Marigny (2)	4
Florestan	Biaux	PVDC	Président		2
Léo	Péron	PVDC	Trésorier	-	2
Robin	Dereux	PTE	Président	Clara Ménétrier (2)	4
Maxime	Lassartesse	PTE	Trésorier	-	2
Justine	Pouget	PSEC	Présidente	-	2
Myrtille	Knockaert	PSEC	Secrétaire	-	2
Jules	Boulet	PSEC	Trésorier	-	2
Nasser	Chaouchi	PVDC	Secrétaire	-	2

Etaient absents : Solène Desvaux de Marigny (Présidente du PAE), Clara Ménétrier (Secrétaire du PTE), Sarah Nguyen (Vice-présidente en charge des projets du BDE)

Comme stipulé dans l'article 21.2 des statuts du BDE-UTC, un quorum présentiel de deux tiers des voix délibératives, avec au moins deux membres du bureau restreint du BDE-UTC et un

représentant de chaque pôle est requis, soit 15 voix. A l'ouverture, 30 voix étaient représentées. De plus, chaque membre du CA doit avoir, avant le début du CAE, attesté réception de la convocation au CA et donné son accord par écrit. A l'ouverture, l'accord écrit des 18 membres du CA avait été obtenu. Le Conseil d'Administration peut donc avoir lieu.

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du mercredi 20 octobre 2021, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Vote du comité en charge des élections

Vote du comité en charge des élections

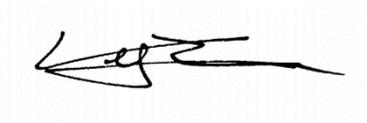
Le comité en charge des élections est soumis au vote du conseil d'administration. Il serait composé de :

- Loïck Kerjean, président du BDE
- Laure Margerand, trésorière du BDE
- Calista Richard, secrétaire générale du BDE

Avec 3 abstentions, 0 vote blanc, 0 vote contre et 27 votes pour, le comité en charge des élections est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration Exceptionnel du BDE-UTC est clos par le président de séance à 20h07.

Le président de la séance
Loïck Kerjean



La secrétaire de la séance
Calista Richard



Émargement - CAE du 21 octobre 2021

Prénom Nom	Asso + Poste	Procurations	Signature
Loïck Kerjean	président BDE	X	<i>Kerjean</i>
Calista Richard	secrétaire BDE	sarah nguyen	<i>calista</i>
Léo Peron	Trésorier de le PVDC	X	<i>Lobe</i>
Maxime Lassartesse	PTE + Trésorier	x	<i>Maxime</i>
Robin Dereux	PTE président	Clara Ménétrier	<i>Dereux</i>
Florestan BIAUX	Président de le PVDC	x	<i>Biaux</i>
Nasser Chaouchi	pvdc SG		<i>Nasser</i>
Victor galas	bde vp com		<i>vico</i>
Pierre FAGOT	BDE Vp log	x	<i>pierre</i>
Jules boulet	Trésorier PSEC	x	<i>Jul</i>
Myrtille Knockaert	Secrétaire PSEC	x	<i>Myrtille</i>
Louise Chouvet	Trésorière PAE	Solène Desvaux	<i>Louise</i>
Justine pouget	Présidente PSEC	x	Puget
Clara Bosquelle	secrétaire PAE	x	bosquelle
Laure Margerand	trésorière bde	x	laure